





Invitation

vendredi 5 juin 2009 - 14 h 30

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>LIEU :</p> <p>V.V.F. DE CLAOUÉY</p> <p>A L'ENTRÉE DE</p> <p>LA PRESQU'ÎLE DU</p> <p>Cap-Ferret (33)</p> | <p>CONFERENCE –DEBAT AVEC ANDRÉ CHAUVET, FORMATEUR, CONSULTANT.</p> <p>André CHAUVET propose une « approche situationnelle et stratégique » dans différents dispositifs et dans de nombreuses structures. Cette méthode constitue une alternative pour aider toute personne à gérer l'incertitude et à faire face à des situations professionnelles où les « choses se passent rarement comme prévues ».</p> <p>André CHAUVET est très investi sur le plan national dans des études d'impacts et de mesure des effets des politiques et des dispositifs de formation et d'orientation tout au long de la vie.</p> | | |
|  |  |  <p>Fonds Unique de Péréquation</p> |  <p>fongecif AQUITAINE Accompagner votre projet professionnel</p> |

C'est désormais une évidence pour tous les Actifs, dont la crise actuelle confirme brutalement l'actualité : l'orientation tout au long de la vie est un enjeu majeur à l'échelle du continent européen.

En novembre dernier, le Conseil de l'Union s'est emparé une nouvelle fois de ces questions, et ce de manière très claire, en adoptant une résolution qui vise à « **mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie** ».

4 axes d'actions prioritaires sont clairement identifiés :

- ▶ Favoriser l'acquisition de la capacité à s'orienter tout au long de la vie,
- ▶ Faciliter l'accès de tous les citoyens aux services d'orientation,
- ▶ Développer l'assurance qualité dans les services d'orientation,
- ▶ Encourager la coordination et la coopération des différents acteurs aux niveaux national, régional et local.

Usager, financeur et opérateur, chacun est en droit de se poser la question : qu'est-ce qu'un acte d'orientation réussi ? Au-delà des dispositifs et des éléments d'activité qui s'y rapportent, comment peut-on apprécier les effets des politiques publiques en matière d'orientation ? Faut-il, et si oui comment, impliquer davantage les professionnels dans les processus d'évaluation ?

Accès libre – **L'inscription préalable est obligatoire** (places limitées).

Nom : Prénom :

Organisme :

Mail : Tél.

A renvoyer par fax au 05 59 27 24 18 avant le 15 mai 2009